

orig

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT,

SOMMAIRE : Nomination
de M. BLEROT Jacques en
qualité de Président de
la Cour d'Appel de Cotonou.

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
- VU le décret n° 144/PR du 24 Décembre 1965 portant formation du Gouvernement ;
- VU le décret n° 215/PR du 16 Mai 1966 fixant les attributions des membres du Gouvernement
- VU l'accord de Coopération technique en matière de personnel du 24 Avril 1961 entre la République française et la République du Dahomey et en particulier son annexe relative aux Magistrats ;
- VU la loi n° 61-18 du 8 Juin 1961, portant approbation des traités et accords de Coopération signés le 24 Avril 1961 ;
- VU la loi n° 65-5 du 20 Avril 1965 portant Statut de la Magistrature et les textes subséquents ;
- VU la loi n° 65-3 du 20 Avril 1965 fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil Supérieur de la Magistrature ;
- SUR proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation ;
- APRES avis du Conseil Supérieur de la Magistrature en sa séance du 23 Décembre 1966 ;
- Le Conseil des Ministres entendu,

AMPLIATIONS :

Présid. Répub.....	15
Mission Aide & Coop	2
MJL.....	5
MFPT.....	2
MFAE.....	2
PCA.....	2
PG.....	2
CD.....	1
Trésor.....	1
Intéressé.....	1
JORD.....	1

///) E C R E T E :

ARTICLE 1.- M. BLEROT Jacques, Magistrat du 2° grade - 2° groupe - (7° échelon) détaché auprès de la République du Dahomey au titre de la Coopération technique, est nommé Président de la Cour d'Appel de Cotonou en remplacement de M. LORENZI François.

ARTICLE 2.- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation est chargé de l'exécution du présent décret qui prend effet à compter du 12 Novembre 1966, et sera publié au Journal officiel de la République du Dahomey./-

Par le Président de la République,
Le Garde des Sceaux, Ministre de
la Justice et de la Législation,

COTONOU, le 29 Décembre 1966

(Signature)

(Signature)

A. K I N D E.-

Le Général Christophe SOGLO.-